

Parçay-Meslay, le 15 janvier 2020.

Objet : examen de Guide de Palanquée Niveau 4 FFESSM – sessions 2020.

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La CTR Centre organisera en 2020 deux sessions d'examen Guide de Palanquée – Niveau 4 FFESSM afin de satisfaire au mieux les demandes exprimées par les candidats potentiels et les clubs, une au printemps et l'autre à l'automne.

Les épreuves théoriques de ces deux sessions sont communes. Elles se dérouleront le 11 avril à la Maison des Sports de Touraine à Parçay Meslay.

Les épreuves pratiques sont programmées les 13 et 14 juin à la Base Fédérale de La Graule Subaquatique.

La seconde session aura lieu les 3 et 4 octobre 2020. Elle fera l'objet d'un avis en début de saison prochaine.

Je rappelle que les groupes d'épreuves sont indissociables puisqu'ils constituent un seul et même examen. Toutefois, un candidat qui bénéficie de la conservation d'un groupe d'épreuves acquis depuis moins de neuf mois peut se présenter au seul groupe d'épreuves qui lui manque.

Les modalités d'inscription en ligne, les délais et les pièces constitutives des dossiers sont précisés dans la fiche jointe.

Le paiement des différentes participations sera réalisé uniquement par virement sur le compte bancaire du Comité Centre.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat du Comité Centre FFESSM ou à l'adresse du président de la CTR Centre : president@ctrcentreffessm.fr

Je vous remercie de diffuser ces informations aux adhérents de votre club susceptibles d'être intéressés. Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations sportives.

Christian Jolivet
Président CTR Centre



EXAMEN GUIDE DE PALANQUEE – NIVEAU 4 FFESSM CTR CENTRE – SESSIONS 2020

THEORIE ANTICIPEE ET EXAMEN PRATIQUE

Les épreuves théoriques (épreuve orale de matériel comprise) se dérouleront **le samedi 11 avril 2020** à la Maison des Sports de Touraine, rue de l'aviation, 37210 PARCAY MESLAY.

Les frais d'examen s'élèvent à 60 €. La CTR n'organise pas les repas des candidats.

Les épreuves pratiques auront lieu à la base fédérale de La Graule Subaquatique **les samedi 13 et dimanche 14 juin 2020**. La CTR n'organise pas de stage final en amont de ces épreuves.

Les frais d'examen s'élèvent à 150 €. La CTR n'organise ni l'hébergement ni les repas des candidats.

Constitution du dossier :

Remplir la fiche d'inscription **en ligne à l'adresse suivante** <https://forms.gle/uW52E4KLHH9PmSTQ9>

Réaliser un **virement bancaire** correspondant à votre participation sur le compte du Comité Centre.

Références bancaires Titulaire CRC FFESSM CENTRE

IBAN FR76 3000 3021 3900 0504 8350 324

Indiquez **impérativement** le message suivant à l'intention du destinataire : **NOM PRENOM GP LGS 2020**.

Documents à transmettre par mail au secrétariat du comité régional :

- ✓ licence en cours de validité,
- ✓ carte FFESSM/CMAS du N3 ou d'un niveau de plongeur admis en équivalence,
- ✓ carte du RIFA Plongée,
- ✓ carte FFESSM d'initiateur éventuellement,
- ✓ CACI datant de moins d'un mois au premier jour des épreuves pratiques,
- ✓ aptitudes A1, A2, A3 et A5 datant de moins de 9 mois au premier jour des épreuves pratiques.

Les originaux seront à présenter en début d'examen. Le CACI et les aptitudes sont à fournir dès que possible et a minima en début d'examen.

Clôture des inscriptions :

Les différents éléments (fiche d'inscription, virement bancaire et pièces du dossier) sont à renseigner et à envoyer 1 mois avant la journée de théorie anticipée à savoir **le 11 mars 2020**.

Une convocation parviendra au candidat quinze jours avant les épreuves.

Christian Jolivet
Président CTR Centre

